



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 4061

Texte de la question

AUTORITÉ DE L'ÉTAT

**M. le président.** La parole est à M. Guy Teissier, pour le groupe Les Républicains.

**M. Guy Teissier.** Ma question, à laquelle j'associe Mme Boyer, s'adresse au ministre de l'intérieur. Monsieur le ministre, le week-end dernier, la bière et la bêtise ont transformé le centre-ville de Marseille en un champ de bataille d'une violence inouïe, faisant quarante-quatre blessés dont quatre très grièvement, terrorisant les passants, effrayant les commerçants.

L'objet de mon intervention n'est pas de revenir sur la gestion plus ou moins hasardeuse de la sécurité de cet événement,...

**M. Patrick Mennucci.** Ce n'est pas vrai !

**M. Guy Teissier.** ...mais plutôt de mettre les faits en perspective avec les scènes d'ultra-violence et d'exactions que nous connaissons ces derniers temps.

En dépit de l'état d'urgence, notre pays n'a jamais connu autant de manifestations, voire de révoltes. Le mouvement Nuit debout occupe toujours la place de la République ; des grèves et des occupations en tout genre ont lieu malgré les catastrophes naturelles ; un syndicat ose placarder des affiches injurieuses à l'encontre des policiers, alors même que plus de 400 d'entre eux ont été blessés.

Bien sûr la répression n'est pas la seule réponse à tous ces maux mais ne faut-il pas, sur ce sujet, sortir de l'idéologie rousseauiste et post-soixante-huitarde (*Exclamations et huées sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain*), dont Mme Taubira a sans doute été la dernière thuriféraire ?

Aujourd'hui, l'action de la police et de la justice n'est plus adaptée aux situations de guérilla urbaine que nous connaissons, tant nos forces de l'ordre sont désarmées – au sens propre comme au sens figuré.

Nous devons repenser radicalement les techniques du maintien de l'ordre face à toutes les violences et au hooliganisme, comme d'autres pays d'Europe l'ont déjà fait avant nous. Nous devons réévaluer sans tarder les moyens financiers et matériels de la police, de la gendarmerie et de la justice. L'autorité de l'État en dépend.

Monsieur le ministre, a-t-on pris toute la mesure de la gravité de la situation ? La majorité silencieuse de notre pays demande des comptes et tient à être rassurée. En conséquence, dans ce contexte inédit, je vous demande, monsieur le ministre, de m'indiquer les dispositions que vous envisagez de prendre pour restaurer la confiance de nos forces de police et de gendarmerie ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Les*

*Républicains.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur.** Monsieur le député, nous devons garder à l'esprit deux éléments si nous voulons tous – et je sais que c'est le cas pour un très grand nombre d'entre nous – que l'autorité de l'État soit respectée.

Tout d'abord, les forces de sécurité intérieure doivent avoir les moyens de fonctionner. Je ne veux pas polémiquer, mais je vous sais trop attaché à la vérité pour ignorer – qui plus est après avoir été un très éminent président de la commission de la défense – que les armées ont perdu 54 000 emplois dans une période qui n'est pas si lointaine, pendant que la police et la gendarmerie en perdaient 13 000, et que les crédits de fonctionnement diminuaient de 17 %. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain. – Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

**M. Jean-Claude Perez.** Eh oui ! Cela vous fait mal de l'entendre, mais c'est la vérité !

**M. Michel Sordi.** Les résultats ne sont pas bons aujourd'hui !

**M. Bernard Cazeneuve, ministre.** Je vous le dis sans aucune agressivité : aucune vocifération ne couvrira jamais cette réalité dont les policiers ont parfaitement conscience. Ils savent parfaitement que nous avons mis en place un protocole indemnitaire de 850 millions d'euros pour reconnaître leur travail. Ils savent les efforts que nous faisons pour leur donner les moyens de fonctionner. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Par ailleurs, monsieur Teissier, l'État puise sa force et son autorité dans le droit.

**M. Guy Teissier.** Nous sommes d'accord ! Appliquez-le !

**M. Bernard Cazeneuve, ministre.** Reprenons les événements de Marseille. L'ensemble des personnes interpellées ont été jugées. Ceux qui sont étrangers seront reconduits dans leur pays puisque les obligations de quitter le territoire français ont été prononcées.

En ce moment même, une opération de police est menée pour interpellier quarante supporters violents russes, qui subiront le même sort.

Dans un État de droit, pour administrer la preuve, il faut la chercher ; pour judiciaire, il faut la preuve...

**M. le président.** Merci, monsieur le ministre.

## Données clés

**Auteur :** [M. Guy Teissier](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4061

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 juin 2016](#)